CT / CHSCT – 5 Mai 2020

L'analyse FOCD31

Le Syndicat **FOCD31** a tenu à préciser :

- qu'il aurait été préférable que cette réunion s'effectue en présentiel et non en audio/ visio conférence pour plus de fluidité dans les échanges,
- a regretté que ce soit le 1er CHSCT/CT depuis le début du confinement, en sachant que des collègues sont en télétravail et d'autres travaillent sur sites.

Un Plan de reprise d'activité a été présenté pour une mise en application dès le 11 Mai 2020, au sein de la Collectivité.

Le Syndicat **FOCD31** a fortement regretté que ce document de travail énonce de façon généraliste cette reprise d'activité. Il est important de souligner qu'aucun syndicat n'a été convié aux réunions de travail qui ont servi à l'élaboration de ce document qui porte d'ailleurs mal son nom, selon le syndicat FO. **Ce n'est pas un document de reprise d'activité mais plutôt un document d'évaluation des risques, mis à jour dans le cadre de la crise sanitaire COVID 19.**

Il est juste de rappeler que nous **n'avons jamais été destinataire** du Plan de Continuité d'Activité (PCA), malgré nos demandes récurrentes.

Beaucoup de points concrets, indispensables à la reprise ne figurent pas dans le document : l'**adaptation des rythmes de travail ; les organisations et méthodes de travail, le télétravail, le stress engendré par la crise sanitaire...**
Aucune déclinaison de reprise définie par Directions.

FOCD31 a questionné sur la place du Service Social des personnels et de la Médecine Préventive. Il a été répondu par un médecin « *qu'une adresse email générique était mise à disposition du personnel pour prendre en compte les inquiétudes soulevées par la crise sanitaire et l'activité* », (heureusement que les médecins étaient présents pour informer les syndicats puisque personne n'était au courant).

Il n'est toujours pas simple de savoir dans quelle position administrative les agents se retrouveront lundi 11 mai 2020. Et pourtant un mail des encadrants à destination des agents est fait en ce sens dans certains services, Alors que les réponses ne sont ni simples ni claires, il est demandé aux encadrants d'organiser la reprise du travail à

compter du 11 mai, cela peut nous laisser supposer qu'ils endosseraient à eux seuls cette reprise ?

A ce titre, Le Président de l'instance a demandé à l'administration qu'un courrier électronique soit adressé aux personnels afin de décliner simplement la position administrative de reprise ou de non reprise des agents :

- **ASA pour garde d'enfants** (attestation sur l'honneur de l'agent) ;
- **ASA personnes vulnérables** (fournir un certificat médical délivré par son médecin traitant si celui-ci n'a pas été déjà remis en début de confinement);
- **ASA pour agents dont un membre du foyer est vulnérable** (fournir certificat médical délivré par son médecin traitant);
- **télétravail** (attestation sur l'honneur de l'agent).

Il a été précisé par le Directeur Général des Services que 400 postes informatiques supplémentaires en télétravail allaient être déployés ; (c'est *maintenant* selon nous, qu'il faut se positionner).

Concernant les collègues qui travaillent en **collèges**, de longs débats se sont déroulés (dans quelles conditions reprennent-ils ; avec quelles protections individuelles et collectives etc.) . **Les conditions de sécurité sanitaire et de travail doivent être garanties pour leur reprise de travail**. Mais pour l'instant, nos collègues ne sont pas informés...

Dans ces conditions **FOCD31** A VOTE **CONTRE** LE PLAN DE REPRISE proposé car NON EXPLICITE.

Concernant le rapport sur l'organisation spécifique lié à la gestion du COVID 19 au Laboratoire départemental EVA 31 : TEMPS DE TRAVAIL

Bien que ce rapport n'évoquait *que le temps de travail*, FO ne s'est pas privé de demander **quelles étaient les mesures de protections individuelles et collectives concernant le risque COVID 19 à compter du 11 mai**.
La question n'étant pas à l'ordre du jour (sic), donc jugée hors sujet, nous n'avons pas obtenu de réponse. Nous avons trouvé cela tout à fait regrettable.

Le syndicat **FOCD31** s'est donc **abstenu** lors du vote.

Chères et chers collègues, nous vous mettons en pièce jointe le courrier que nous avons adressé à l'exécutif et à l'administration concernant les **demandes de primes, tickets restaurants etc. pour lequel nous restons en attente d'une réponse**.